

ma providence, elle veillera maintenant avec moi sur des enfants qui feront notre mutuel bonheur !

De tristes souvenirs me revenaient, il est vrai, quelquefois au milieu de ma vie nouvelle, mes remords me rappelaient qu'il y avait quelque part en Europe un enfant sacrifié à mon ambition et un témoin de mon crime ; mais la vue des chers objets, qui m'entouraient effaçait ces douloureuses impressions et me rendait à ce bonheur de la famille qui est le premier et le plus précieux de tous.

« Au bout de six années d'union, Céline m'avait rendu père de quatre enfants, deux fils et deux filles. Elle fut aussi bonne mère qu'elle avait été femme tendre et dévouée.

« Mes enfants sont mon parterre, disait-elle, et là je trouve les fleurs d'innocence que je dois cultiver.

« Il ne s'agissait plus maintenant pour Céline et pour moi de ces excursions, de ces voyages, de ces plaisirs mondains qui avaient rempli les premiers mois de notre mariage. Heureux de vivre dans nos domaines d'Irlande avec nos enfants de ne jamais les quitter, nous ne songions pas à sortir de notre retraite champêtre, qui devenait pour nous un véritable Eden. Je me souvenais de la faute qu'avaient commise mon père et ma mère en montrant une préférence exclusive à mon frère et de ses conséquences fatales, et je témoignais une égale tendresse à tous mes enfants. Ainsi étaient-ils tous unis par la plus tendre affection.

« Il n'y avait pas d'homme qui parût plus heureux que moi dans la vie de famille. Femme, enfants, m'entouraient de leur amour. Qui n'aurait envie mon sort ? Rien ne semblait me manquer. Ma fortune me permettait de donner à ceux que j'aimais toutes les jouissances de ce monde. Ce bonheur devait-il durer ? Et si j'oubliais le passé, si je cherchais à oublier au moins, était-il effacé devant Dieu ? Avais-je réussi à tromper la justice ?

(A Continuer.)

## AVIS DES ÉDITEURS.

M. H. Hébert, ayant donné sa résignation comme Imprimeur-Gérant de notre publication, nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. J. B. Bourdeau a bien voulu accepter cette charge. Toute lettre ou communication devra être adressée à ce Monsieur.

Montréal, 10 Avril, 1866.

## LE FEUILLETON.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. Prix de l'abonnement, un an \$1, un numéro 5 centins.

Les personnes qui désirent souscrire peuvent le faire en adressant le montant de leur abonnement *franco* : A M. J. B. BOURDEAU, Imprimeur-Gérant, Bureau de Poste, Montréal, ou aux Messieurs suivants, qui sont autorisés à recevoir les abonnements :—

M. Z. Chapeleau Libraire, Rue Notre-Dame, Montréal.

M. T. E. Roy, No. 8 Rue St. Joachim Haute-Ville, Québec.

M. M. Duchesneau, St. Jérôme.

M. Cyriac Chaput, L'Assomption.

M. A. Tétrault, Rivière du Loup, en haut.

M. Charles Royer, Trois-Rivières.

M. I. Bourguignon, St. Jean d'Iberville.

M. L. A. Derome, Joliette.

M. A. Cadioux, Varennes.

M. C. Thérien, St. Isidore.

M. N. Dorais, St. Urbain Premier.

M. N. Picard, Laprairie.

M. L. H. Lafleur, Yamaska.

M. F. X. Collette, Verchères.

M. G. St. Cyr, Maskinongé.

« LE FEUILLETON » est en vente au dépôt de *Journaux* de M. W. Dalton, coin des rues Craig et St. Laurent.

J. B. BOURDEAU, IMPRIMEUR-GÉRANT.